

Avis de constitution

SOCIETE « KING VIVRIER »

Siège Abidjan Yopougon Bagnon, Lot 330, Ilot 3A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KING VIVRIER »

Objet : Production agricole et animale : Culture de produits vivriers (céréales, tubercules, légumes, fruits, etc.) ; Élevage de volailles, de poissons et de petits ruminants.

Transformation agroalimentaire :
Conditionnement, transformation primaire et secondaire des produits agricoles et d'élevage.

Commercialisation et distribution : Vente en gros et au détail de produits vivriers bruts ou transformés sur les marchés locaux et régionaux ; Importation et exportation de produits agroalimentaires.

Services et conseils agricoles : Prestations de travaux agricoles, location de matériel ; Formation et assistance technique aux exploitants agricoles ou autres.

Négoce et fourniture : Commerce d'intrants (semences, engrais) et de matériels agricoles.

Agrotourisme : Organisation de visites de fermes, d'ateliers de découverte et de dégustations.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'extension, le développement ou la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Yopougon Bagnon, Lot 330, Ilot 3A

Dirigeant(s) M SANGARÉ MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00232 du 12/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01524/GTCA/RC/2026 du 12/01/2026

